



AVIS AUX MEMBRES

N° 2017 – 008

Le 10 janvier 2017

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
Paramount Resources Ltd. (POU)
Scission d'actions (Suivi)**

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que, suivant les informations du Circulaire no 001-17 et de l'Avis aux Membres no 2017-005 publiés le 4 janvier 2017, le nouveau livrable par contrat POU1 est le suivant :

- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** 100 actions ordinaires de Paramount (POU), 3 actions ordinaires de Seven Generations (VII) et une considération en espèces de 18,82 \$CA équivalente à 0,6 action de Seven Generations.

Tout autre détail du rajustement compris dans le Circulaire no 001-17 et l'Avis aux Membres no 2017-005 demeurent inchangé.

La portion en espèces du livrable demeurera fixe de façon permanente en tant que livrable de l'option et ne variera pas.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Glenn Goucher
Président et chef de la compensation